

Message du Conseil d'administration de votre SICAV

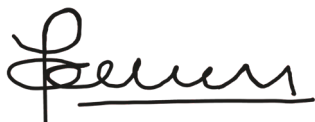
JPMorgan Funds

Madame, Monsieur,

Par la présente, nous vous informons de la liquidation du compartiment JPMorgan Funds – Multi-Manager Alternatives Fund (le « Compartiment »), dans lequel vous détenez des actions. **Vous disposez de deux options, exposées ci-après.**

Les souscriptions dans le Compartiment ne sont désormais plus acceptées ; toutefois, le Compartiment demeure ouvert aux rachats.

Veuillez prendre connaissance des informations importantes vous étant communiquées ci-dessous. Pour toute question, veuillez contacter notre siège social ou votre représentant local.



Olivia Moessner

Pour le Conseil d'administration

Liquidation du Compartiment – ordres acceptés jusqu'au 3 août 2026 à 14 h 30 (CEST)

Motif de la liquidation

Le Compartiment a enregistré des sorties de capitaux importantes et persistantes, qui devraient se poursuivre, et ses perspectives de croissance sont limitées. Les actifs sous gestion pourraient diminuer à un niveau tel que la gestion du Compartiment conformément à son objectif et à sa politique d'investissement s'en trouverait compromise.

Le Conseil d'administration a par conséquent décidé qu'il serait dans le meilleur intérêt des actionnaires de procéder à la liquidation du Compartiment.

La liquidation

Date de liquidation	3 août 2026 ou toute autre date antérieure jugée être dans l'intérêt des actionnaires
Date limite de réception des ordres de rachat	3 août 2026 à 14 h 30 (CEST)
Votre Compartiment	JPMorgan Funds – Multi-Manager Alternatives Fund
Lieu de dépôt des produits de liquidation non réclamés :	Caisse de Consignation, Luxembourg

La SICAV

Nom	JPMorgan Funds
Forme juridique	SICAV
Type de fonds	OPCVM
Siège social	6 route de Trèves L-2633 Senningerberg, Luxembourg
Tél.	+352 34 10 1
Fax	+352 2452 9755
Numéro d'enregistrement (RCS Luxembourg)	B8478

Le DIC, le prospectus et les derniers rapports financiers sont disponibles à l'adresse jpmorganassetmanagement.be ou auprès du siège social.

Vos options

- 1. Demander le rachat de votre investissement.** Vos ordres de transaction doivent nous parvenir avant la date limite indiquée dans la colonne de droite.
- 2. Ne pas intervenir et recevoir automatiquement les produits de liquidation.** Nous vous transmettrons les produits par le biais de la méthode de règlement enregistrée sur votre compte peu de temps après.

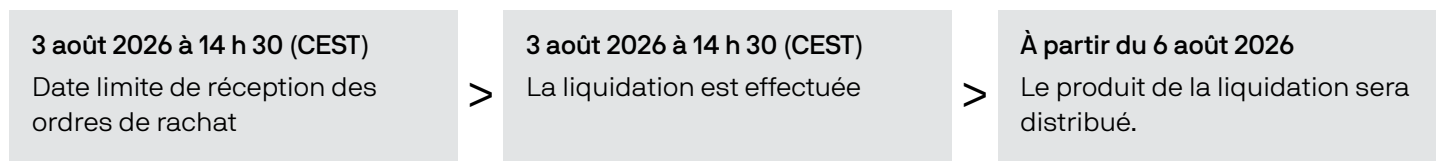
Nous vous invitons à passer ces options en revue avec votre conseiller fiscal et votre conseiller financier. Toutes ces options peuvent avoir des conséquences fiscales.

Quelle que soit l'option que vous choisissiez, aucune commission ne vous sera imputée

Votre Compartiment ne supportera que les coûts de transaction des titres ; tous les autres coûts liés à la liquidation seront payés par la société de gestion. Afin de garantir un processus de liquidation sans heurts et efficace, il est possible que votre Compartiment commence à liquider des actifs durant la période précédant la date de liquidation.

Si les actifs sous gestion du Compartiment devaient diminuer à un niveau tel que le Gestionnaire financier ne serait plus en mesure de poursuivre l'objectif et la politique d'investissement du Compartiment, il pourrait s'avérer nécessaire de liquider les positions du portefeuille afin de détenir uniquement des liquidités/quasi-liquidités et il serait renoncé à la Commission annuelle de gestion et de conseil. Dans ce cas, le Conseil d'administration peut liquider le Compartiment dès que possible afin de protéger au mieux les intérêts des actionnaires restants. Si le Conseil d'administration prend une telle décision, les actionnaires en seront informés sur la page « News and Fund Announcements » du site jpmorganassetmanagement.be.

Dates clés



Pour toute question, veuillez contacter le Siège social de la SICAV ou votre conseiller habituel. La dernière version du prospectus, le document d'informations clés (DIC) ainsi que le dernier rapport annuel et semestriel, traduits en français et/ou en néerlandais, sont disponibles gratuitement sur demande au siège social du Fonds ou auprès du représentant local du Fonds et également sur notre site www.jpmorganassetmanagement.be.

Les valeurs nettes d'inventaire sont disponibles sur le site de la Beama www.beama.be et sur notre site www.jpmorganassetmanagement.be.

La SICAV

Nom: JPMorgan Funds

Forme juridique: SICAV de droit Luxembourgeois

Type de fonds: OPCVM

Siège social: 6, route de Trèves, L-2633 Senningerberg, Luxembourg

LV-JPM57892 | BE_FR | 06/26